

**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024
LISTE DES DELIBERATIONS**

PRESENTS : Mmes BAUDOIN, COURANT, COUSTOULLIN, DELAGE-FRANCK, GARCIA, GARCIN, MAS, ODRU, SIONNET
MM. ARGOUD-PUY, ASTIER-PERRET, BOYER, FAURE, FAVET, GARCIN, PARAZON, PORTA

ABSENTS : Mme WIPF

POUVOIRS : Mme BOASSO à Mme MAS, Mme MERMIER à Mme COUSTOULIN, Mme CRAPOULET à Mme GARCIN,
Mme LEMAITRE à Mme ODRU, M. CHASSERY à M. PORTA, M. ECHINARD à M. ASTIER-PERRET, M. MARTIN à M.
ARGOUD-PUY, M. PAILLET à M. GARCIA, M. RUGGIU à M. BOYER

Secrétaire de séance : M. ASTIER-PERRET

Date de la publication sur le site de la commune de Vaulnaveys-le-Haut : 06.01.2025

2024/067/19-12 - RESSOURCES HUMAINES - INFORMATION : Présentation de l'organigramme

Rapporteur : Jean Yves PORTA / Lorine BAUDOIN

Décision approuvée à l'unanimité

2024/068/19-12 - RESSOURCES HUMAINES : Régime indemnitaire de la filière police - Mise en place de
l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (I.S.F.E)

Rapporteur : Lorine BAUDOIN

Décision approuvée à l'unanimité

2024/069/19-12 - RESSOURCES HUMAINES : Augmentation du montant de participation employeur au titre du
contrat prévoyance à compter du 1er janvier 2025.

Rapporteur : Lorine BAUDOIN

Décision approuvée à l'unanimité

2024/070/19-12 - FINANCES : Engagement des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif
2025

Rapporteur : Jean Yves PORTA

Décision approuvée à l'unanimité

2024/071/19-12 - FINANCES : Biens de faible valeur à imputer en section d'investissement

Rapporteur : Jean Yves PORTA

Décision approuvée à l'unanimité

2024/072/19-12 - FONCIER : Biens sans maître

Rapporteur : Yves ARGOUD-PUY

Décision approuvée à l'unanimité

2024/073/19-12 - ENFANCE-JEUNESSE : Conclusion d'une convention entre la commune de Vaulnaveys-le-Haut et
l'A.C.L (Association des Centres de Loisirs) pour le fonctionnement du Centre de Loisirs et du service Jeunesse –
1er trimestre - Année 2025

Rapporteur : Isabelle COURANT

Au terme d'un débat, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **N'AUTORISE PAS** le Maire à signer la convention 2025 telle que proposée par l'association,
- **MANDATE** Monsieur le Maire et Madame Isabelle COURANT, adjointe en charge de la politique Enfance-Jeunesse pour dialoguer avec l'association pour la conclusion d'une convention pour l'année 2025 prenant en compte financièrement la subvention de la CAF versée désormais directement à l'association ainsi que les régularisations à intervenir pour les exercices 2023 et 2024.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention négociée ainsi que toutes pièces pouvant s'y rapporter. Il sera rendu compte de cette décision au Conseil Municipal suivant.

2024/074/19-12 - MUTUALISATION : Convention de prestation de service topographique entre Grenoble Alpes Métropole et la commune de Vaulnaveys-le-Haut.

Rapporteur : Jean Yves PORTA

Décision approuvée à l'unanimité

2024/075/19-12 - ASSOCIATION : Adhésion à l'association CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé – Drac Sud

Rapporteur : Jean Yves PORTA / Lorine BAUDOIN

Décision approuvée à l'unanimité

2024/076/19-12 - INTERCOMMUNALITE : Vœu pour une meilleure représentativité des communes à la Métropole

Rapporteur : Jean Yves PORTA

Décision approuvée à l'unanimité

A Vaulnaveys-le-Haut, le 20.12.2024

Le Secrétaire de séance

Matthieu ASTIER-PERRET

Le Maire,

Jean-Yves PORTA

Porta

